



Saint-Grégoire

Appel à Projets

S@int-Grégoire, « small smart-city » program

Descriptif du Projet et Règlement

JUIN 2018

Dans son projet de mandat, Pierre BRETEAU, Maire de Saint-Grégoire, affichait en 2014 plusieurs ambitions fortes, dont celle de faire de Saint-Grégoire une ville intelligente et connectée, sans jamais renoncer à la richesse de l'homme et aux relations sociales qui sont les fondements du vivre-ensemble. De nombreuses actions et projets ont été engagés, mais il s'agit aujourd'hui de franchir une étape supplémentaire en faisant entrer la Ville dans le club des « Smart Cities ».

La motivation de l'appel à projets

La digitalisation de notre société nous fait entrer dans un nouveau paradigme qui bouleverse les modèles économiques traditionnels, nos modes de vie et nos habitudes. Il y a urgence à imaginer un nouveau modèle du vivre-ensemble pour éviter que l'individualisme ne conduise au repli sur soi, en particulier dans les villes péri-urbaines des grandes métropoles. La ville doit rester avant tout un lieu de vie, d'échanges, où de nouvelles perspectives s'offrent à nous dans différents domaines tels que la mutualisation des usages et l'entraide, la mobilité, l'énergie ou la participation citoyenne pour une démocratie contributive.

Ce changement de modèle peut se démarquer en s'appuyant sur deux piliers :

- le développement du numérique dans de nombreux domaines, et qui amène le consommateur ou l'utilisateur à faire évoluer ses habitudes afin de profiter au mieux des nouveaux outils qui s'offrent à lui ;
- l'économie circulaire et collaborative, qui modifie le rapport entre consommateur et fournisseur : les particuliers deviennent eux-mêmes les fournisseurs de nouveaux services toujours plus adaptés à leurs besoins.

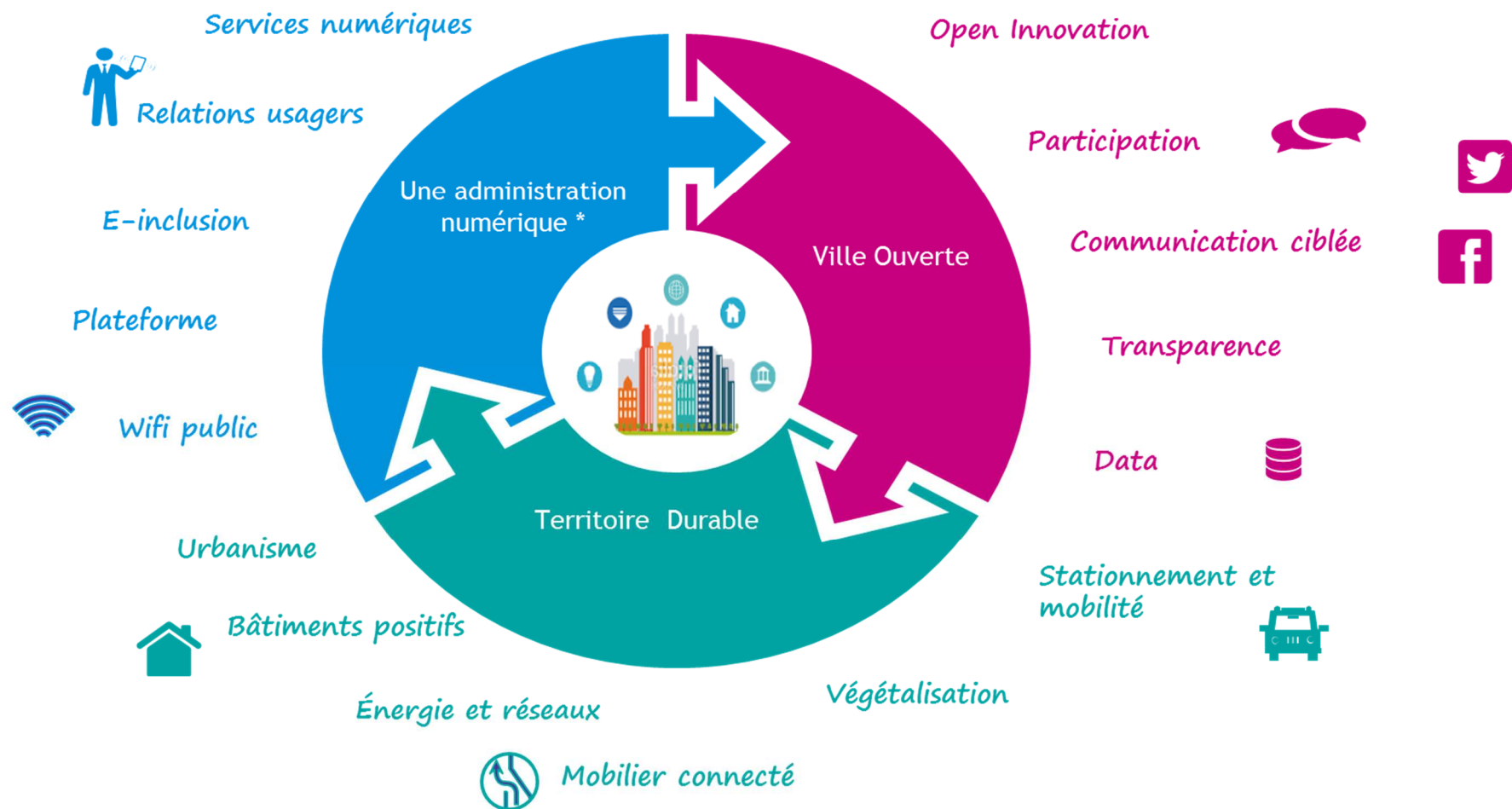
Cette évolution sociétale, accompagnée d'une urbanisation importante et de la nécessité d'entrer dans une ère post-carbone, a poussé les grandes métropoles à repenser la ville de demain. Ces programmes restent cependant peu accessibles aux villes de tailles moyennes.

Ainsi, la Ville de Saint-Grégoire souhaite développer un projet smart city adapté à sa taille (10.000 habitants), à ses particularités spatiales et géographiques (ville périurbaine d'une grande Métropole), à son tissu économique important (plus de 10.000 emplois) et à sa population afin d'optimiser la qualité des services proposés par la Ville.

Les élus de la ville de Saint-Grégoire ont conscience de la révolution sociétale que nous vivons et qui suppose d'inventer un nouvel éco-système basé sur :

- ✓ les technologies de l'information et de la communication,
- ✓ la transition énergétique,
- ✓ la place de l'homme, qui doit non seulement être au cœur de l'action publique mais doit aussi s'en rendre acteur et responsable,
- ✓ une nouvelle gouvernance et un décloisonnement total entre les différents acteurs, pour entrer dans l'ère de la coopération.

S@int-Grégoire : SMALL- SMART CITY



* : L'administration numérique ne fait pas partie de l'Appel à Projet mais contribue à au projet de SMALL SMART-CITY

Dans ce cadre, la Ville de Saint-Grégoire lance un Appel à Projets afin de proposer puis développer des solutions innovantes, s'appuyant sur les nouvelles technologies, pour faire émerger une ville collaborative, durable et innovante.

Le contenu de l'appel à projets

Les projets proposés permettront de proposer, concevoir puis développer à Saint-Grégoire, des solutions qui répondent aux 4 piliers de la stratégie Smart-City, validée par la Ville de Saint-Grégoire :

S@int-Grégoire : Une ville ouverte

▪ Axe 1 - Une ville connectée et collaborative

- ✓ Favoriser la participation citoyenne à la vie quotidienne et aux projets de la cité ; Disposer d'outils de sondage pop-up,
- ✓ Améliorer l'information & la communication vers les citoyens en fonction de leurs usages de la Ville,
- ✓ Développer les accès numériques aux services municipaux mais aussi aux initiatives des acteurs de la commune (commerçants, entreprises, associations, ...) ; conciergerie numérique, plateforme d'initiative bénévoles entre associations,...
- ✓ Développer de nouvelles pratiques concernant les politiques culturelles et sportives.

▪ Axe 2 : Une ville de solidarité et d'entraide

- ✓ Lutter contre la fracture numérique ; Wifiipublic, formation des personnes, mise en place du permis internet dans les écoles,
- ✓ Développer le lien citoyen, notamment dans les quartiers,
- ✓ Favoriser le « vivre ensemble » ? Comment conforter les lieux et les temps de rencontre entre habitants : Bourses Etudiant en échange de temps au service de la collectivité,
- ✓ Susciter les initiatives collectives d'intérêt général.

S@aint-Grégoire : Un territoire Durable

▪ Axe 3 – Une ville haute qualité environnementale

- ✓ **Collecter**, observer, analyser et partager la donnée territoriale à l'échelle d'une ville moyenne: données environnementales (qualité de l'air ou de l'eau, bruit, consommation énergétique...), données techniques (voirie, éclairage, mobilier urbain,...), données sociales, données liées à la mobilité, données économiques,...**Se doter d'un référentiel ouvert (données publiques, des partenaires, des concessionnaires, des entreprises ...)**,
- ✓ Sensibiliser les citoyens à la maîtrise de l'énergie et des ressources naturelles,
- ✓ Susciter la ville de demain avec un cadre de vie de qualité (urbanisation, densité, plan de circulation, ...)
- ✓ Favoriser la rénovation énergétique de l'habitat individuel,
- ✓ Améliorer le pilotage et la maîtrise énergétique du patrimoine bâti communal,
- ✓ Limiter la production des déchets,
- ✓ Faire émerger une économie locale circulaire et collaborative.

▪ Axe 4 : Une ville des mobilités durables

- ✓ Rationaliser l'usage de l'automobile dans la ville, notamment en limitant les courts trajets ; et en facilitant le stationnement : parcmètres connectés, LAPI...
- ✓ Développer des solutions de transports alternatifs, légères et adaptées aux courtes distances pour limiter l'usage de l'automobile dans le cœur de ville (desserte du dernier km) ou les zones d'emploi,
- ✓ Identifier des solutions support pour développer le covoiturage sur les trajets domicile-travail,
- ✓ Faciliter la mobilité des personnes non-autonomes ou dépendantes.

Les modalités de l'Appel à projets

Sont admises comme porteuses de projets toutes les personnes morales dont le public cible est celui de la Ville de Saint-Grégoire.

Sans qu'aucune forme particulière ne soit imposée, les dossiers devront notamment comprendre :

1. Une présentation détaillée du(des) porteur(s) du projet. Dans l'hypothèse d'un projet collaboratif, le mandataire du projet sera explicitement précisé.
2. Une note de contexte (compréhension de la situation particulière de la Ville de Saint-Grégoire et de ses objectifs).
3. Un descriptif du projet (objectifs, modalités de réalisation, enveloppe budgétaire).
4. Les bénéfices attendus du projet au regard des objectifs généraux fixés dans le cadre de la démarche.

La sélection des projets

Les projets seront jugés par un Comité de sélection composé d'élus de la Ville de Saint-Grégoire,

Les dossiers seront jugés selon plusieurs critères qui seront confirmés avec le Comité de Sélection. Les réponses peuvent porter sur un seul point spécifique de l'appel à projets ou plusieurs.

- ✓ Adéquation du projet présenté avec les objectifs affichés par axe,
- ✓ Transposabilité dans des communes de tailles moyennes,
- ✓ Originalité du projet & caractère innovant (nouvelles technologies / approches / procédés),
- ✓ Stade de maturité et d'expérience (les projets naissants comme matures seront considérés),
- ✓ Faisabilité et capacité à être expérimenté et/ou déployé rapidement (une priorité sera accordée aux projets dont la phase de mise en œuvre est inférieure à 15 mois),
- ✓ Adéquation technologie / usage,
- ✓ Performance sociétale, environnementale et énergétique,
- ✓ Acceptabilité sociale et sociétale,
- ✓ Investissement financier dans une enveloppe maximale de 150 K€ HT pour l'ensemble des projets sélectionnés.

La sélection se fera en 2 temps :

- Phase 1 : une phase d'étude sur dossier qui conduira à présélectionner entre 3 et 5 projets maximum.
- Phase 2 : une phase de sélection au cours de laquelle chacun des porteurs de projets sélectionnés sera invité à présenter sous forme de Pitch de 5 minutes et à tour de rôle son projet en présence des membres du comité de sélection. Les pitches seront suivis d'un échange Questions/Réponses avec les membres du jury pour un temps maximal de 15 Minutes, pitch inclus.
- Phase 3 : choix des 3 lauréats.

Les gains et bénéfices pour les projets sélectionnés

Les projets sélectionnés bénéficieront :

- D'une « **accélération** » par un financement offert par la ville de Saint-Grégoire suivant la répartition suivante :
 - 1^{er} prix : 5 000 €
 - 2^{ième} prix : 2 500 €
 - 3^{ième} prix : 1 500 €

Le comité de sélection se réserve le droit de modifier cette répartition financière en fonction des réponses (prix spécial, multiplication des sujets...).

- De l'engagement de la Ville de Saint-Grégoire à mettre en œuvre le 1^{er} prix dès la fin 2018 sur le territoire de la Commune dans les limites financières présentées lors de la présentation du projet.

Le calendrier prévisionnel

15 ^{er} juin 2018	Lancement de l'appel à Projets.
24 Aout 2018	Date limite de dépôt des dossiers.15 h00
24 Aout – 15 Septembre 2018	Phase1 : Analyse des projets soumis, par le Comité de Sélection et présélections des projets.
15 Septembre – 15 Octobre 2018	Phase 2 : Pitch des startups projets devant le Comité de Sélection, décision finale et annonce des lauréats.
A partir de Novembre 2018	Lancement de la mise en œuvre du projet lauréat à Saint-Grégoire. La Ville de Saint-Grégoire se réserve la possibilité d'engager plusieurs projets lauréats.